

Le contenu publié sur cette page a été transféré en version PDF depuis le site Web de la Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) à titre de référence. Les liens fournis vers le contenu connexe ont également été transférés et se trouvent à la fin du présent document.

L'entité 2mortgage.ca n'est pas autorisée à exercer des activités de courtage d'hypothèques en Ontario

Le 28 juillet 2015

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) avise les consommateurs que l'entité S.S.F Consultants n'est pas autorisée à exercer des activités de courtage d'hypothèques en Ontario.

Cette entité semble de faire la promotion de services de prêt hypothécaire – courtage d'hypothèques, opérations hypothécaires, prêts hypothécaires – auprès du public, par l'entremise de son site Web : <http://2mortgage.ca>.

Les consommateurs doivent faire preuve de prudence s'ils sont contactés par une personne.

Les consommateurs qui souscrivent une hypothèque auprès d'une maison de courtage d'hypothèques, d'un courtier ou d'un agent qui n'est pas autorisé à exercer ses activités dans la province ne sont pas protégés en vertu de la [Loi de 2006 sur les maisons de courtage d'hypothèques, les prêteurs hypothécaires et les administrateurs d'hypothèques](#) , qui fixe des normes spécifiques auxquelles doivent se conformer les maisons de courtage d'hypothèques, les administrateurs, les courtiers et les agents de l'Ontario.

Le site Web de la CSFO contient une [liste complète des maisons de courtage d'hypothèques, des administrateurs, des courtiers et des agents](#) autorisés à exercer leurs activités en Ontario, ainsi que des conseils pour [comparer ce qui est offert afin de trouver une hypothèque](#).

Une maison de courtage d'hypothèques, un administrateur, un courtier ou un agent autorisé de l'Ontario peut vous fournir des renseignements et des conseils sur les risques liés aux emprunts, aux prêts ou aux investissements rattachés à différents produits hypothécaires.

Personne-ressource

Pour les demandes de la part des médias, veuillez communiquer avec :

Malon Edwards

Agent principal des communications

Téléphone : 416-590-7536

Sans frais : 1-800-668-0128, poste 7795

Télécopieur : 416-590-7070

ATS sans frais : 1-800-387-0584

Courriel : malon.edwards@fsco.gov.on.ca

Questions du public

1-800-668-0128

contactcentre@fsco.gov.on.ca

Renseignements supplémentaires

Que faire si vous croyez être victime d'une arnaque ou d'une fraude